

**POLÉMIQUE /** L'administrateur reproche ses déclarations à l'ancien président

# Échanges aigre-doux sur la Fondation Vasarely

Par Paul-Henry Fleur

phfleur@laprovence-presse.fr

**N**ouvelle polémique à la Fondation Vasarely. A l'origine, on trouve un article de *La Provence* du 1<sup>er</sup> février. Il donnait la parole à l'administrateur provisoire de la Fondation, M<sup>r</sup> Xavier Huertas et, de façon plus brève, à l'ancien président de la Fondation, M<sup>r</sup> Renaud Belnet.

Y a-t-il entre eux une animosité particulière ? Toujours est-il que M<sup>r</sup> Huertas a pris sa plus belle plume pour reprocher à M<sup>r</sup> Belnet ses déclara-

**L'administrateur provisoire demande à M<sup>r</sup> Belnet "d'être plus réservé à l'avenir".**

tions : *"Je constate que vous ne cessez d'indiquer que la Fondation est vouée à disparaître et que son patrimoine foncier a vocation à retourner à la ville d'Aix-en-Provence. Ces déclarations sont nuisibles à l'image de la Fondation Vasarely ainsi qu'aux actions que je tente actuellement de mener pour trouver*



► L'administrateur provisoire reproche à l'ancien président son "défaitisme". "Mes propos sont objectifs" rétorque ce dernier. / K.V.

*des solutions aux difficultés financières qu'elle rencontre. A ce titre, je vous informe qu'en l'état des propos défaitistes que vous avez tenus dans cet article, la mairie d'Aix a refusé d'octroyer une subvention à la Fondation lors de la commission qui s'est tenue le même jour que l'article de La Provence".*

L'administrateur provisoire demande donc à M<sup>r</sup> Belnet "d'être plus réservé à l'avenir dans vos déclarations contenant la Fondation d'autant plus que diverses anomalies ont été constatées dans la gestion de cette dernière, qui mettent en évidence une véritable carence de la part de l'équipe dirigeante". ■

## PRECISIONS

A la suite de l'article du 28 février intitulé "Patrimoine et culture : l'art et les manières", Xavier Huertas, l'administrateur provisoire de la Fondation Vasarely, nous écrit : *"Vous mentionniez que la Fondation Vasarely est "fermée". Outre le fait d'être erronée, cette information est de nature à engendrer des conséquences financières dommageables à la Fondation qui dispose pour principales ressources des entrées liées aux visites. En indiquant que la Fondation est fermée, le public ne peut que désertier la Fondation !"* Il précise donc que l'établissement est bien ouvert au public, du mardi au samedi de 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 18 heures. *"Par ailleurs, je vous rappelle que la Fondation Vasarely n'est pas sous administration judiciaire (ce qui implique qu'elle serait en faillite) mais sous administration provisoire".*



## "AUCUNE PERSPECTIVE DE REDRESSEMENT"

**M. Renaud Belnet n'a pas tardé à répliquer dans un courrier. Extraits.**

*"En ma qualité d'ancien président et d'actuel membre du conseil d'administration, j'ai parfaitement le droit - et même à mon sens le devoir - d'exprimer librement et publiquement mon opinion sur la situation et le devenir de la Fondation (...)*

*"Cette opinion n'engage que moi et je ne me présente pas comme représentant la Fondation. Mes propos ne sont ni défaitistes ni polémiques, contrairement aux vôtres mais absolument objectifs.*

*"Une Fondation n'a pas d'existence juridique possible sans dotation. La perte de la dotation de la Fondation Vasarely condamne irrémédiablement celle-ci à la dissolution ou au retrait de sa recon-*

*naissance d'utilité publique, ce qui est équivalent (...)*

*"D'autre part, ainsi que l'a relevé à juste titre l'inspecteur diligenté par la préfecture, une fondation, structure privée, ne peut être structurellement dépendante de concours publics sauf à exposer les élus à être poursuivis pour gestion de fait.*

*"Je suppose que cette situation juridique aura davantage pesé dans la décision de Mme le député-maire (qui, en tant que membre de droit du conseil d'administration, connaît parfaitement la situation interne de la Fondation Vasarely) que la lecture des pages locales de La Provence (...)*

*"Les constatations de vos propres services sur l'absence d'actifs disponibles de la Fondation conduisant à licencier tout le personnel, à implorer Mme Michèle Va-*

*sarely de libérer quelques maigres fonds au profit de la Fondation ou à envisager la braderie des sérigraphies, en présence de personnalités du monde sportif (?!) ne font que renforcer mon analyse, conforme à celle de l'auteur diligenté par la préfecture.*

*"Dans l'absence de perspective sérieuse de voir la Fondation Vasarely bénéficier d'une nouvelle dotation privée garantissant sa pérennité, cette gestion au jour le jour n'offre aucune perspective de redressement financier et moral de la Fondation Vasarely... dont l'état matériel se dégrade inexorablement, portant à l'image et au droit moral de l'artiste un préjudice certain.*

*"C'est cette situation de fond qui est préjudiciable à la Fondation Vasarely et non l'analyse juridique et économique que j'en fais" (...)* ■